



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

Liberté
Égalité
Fraternité



UICN
CONGRÈS
MONDIAL DE LA
NATURE
Marseille



BILAN DÉVELOPPEMENT DURABLE

CONGRÈS MONDIAL DE LA NATURE DE L'UICN

Marseille, 3 - 11 septembre 2021





© Damien Carles / MTE



© Damien Carles / MTE

INDEX

I INTRODUCTION ET CHIFFRES CLÉS

II CERTIFICATION ISO 20121 ET POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



© Damien Carles / MTE

ENJEU ENVIRONNEMENTAL

ACHATS RESPONSABLES ET ÉCO-CONCEPTION

TRANSPORT ET ÉNERGIES

GESTION DES MATÉRIAUX ET DÉCHETS

ALIMENTATION RESPONSABLE

BILAN CARBONE ET PROJETS DE COMPENSATION



© Les Connexions

ENJEU ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

TISSU ÉCONOMIQUE LOCAL

BÉNÉVOLES / VOLONTAIRES ET INSERTION SOCIALE



© Damien Carles / MTE

ENJEU D'HÉRITAGE

ESPACES GÉNÉRATIONS NATURE

PRATIQUES DURABLES ET DYNAMIQUES PARTENARIALES

PATRIMOINE NATUREL LOCAL ET INITIATIVES TERRITORIALES



© IISB / ENB

ENJEU D'INCLUSION

MESURES SANITAIRES ET SÉCURITAIRES

DIVERSITÉ DES PUBLICS VISITEURS

LABEL EGALITÉ GRAND ÉVÉNEMENT

VII ANNEXES

I

INTRODUCTION ET CHIFFRES CLÉS



© IUCN

« UNE AMBITION EN MATIÈRE DE DURABILITÉ À LA HAUTEUR DES ENJEUX DE L'ÉVÉNEMENT »



Le Congrès mondial de la nature de l'UICN est un événement majeur pour la préservation de la biodiversité, réunissant des milliers d'experts, d'agences gouvernementales et d'organisations de la société civile à travers le monde.

La réalisation d'un congrès éco-responsable a été une priorité dès la conception du projet tout d'abord compte tenu des engagements de l'UICN en faveur de l'environnement et donc des directives incluses dans son cahier des charges. Ces exigences ont par ailleurs correspondu parfaitement à l'ambition de la France d'être leader en matière d'économie verte et de développement durable. Ceci s'applique notamment aux standards exigés lors de la réalisation de grands événements internationaux français, tels que la COP21, le G7 2019, le Forum Générations Egalités et bien évidemment les prochains JO 2024.

Ce bilan présente un panorama détaillé de la démarche développement durable adoptée pour le Congrès et des principales actions mises en œuvre afin de limiter son empreinte carbone, de garantir la participation du plus grand nombre de personnes et de maximiser son héritage pour les territoires et parties prenantes locales.

TÉMOIGNAGES

ENRIQUE LAHMANN

Directeur mondial, Groupe de développement de l'Union de l'UICN

"En tant que co-organisateurs de la plus grande manifestation mondiale consacrée à l'environnement, l'UICN et la France ont résolu d'emblée de donner l'exemple en matière de responsabilité environnementale et d'équité. La certification ISO 20121 et le Label Égalité Grand Événement qui ont été accordés au Congrès de l'UICN sont la preuve que nos efforts communs ont été couronnés de succès."



"Depuis la COP 21, on ne peut pas faire un tel événement sans une stratégie développement durable pensée dès la genèse du projet, minutieuse et exhaustive sur l'ensemble des dimensions de durabilité. Nous avons voulu un congrès éco-conçu et éco-responsable. Dans un contexte pandémique extrêmement compliqué, cela a nécessité de nombreuses adaptations dont deux reports, sans concession néanmoins par rapport à nos objectifs de développement durable."

MARC STRAUSS

Directeur Grands Projets Internationaux
au Ministère de la Transition
Écologique (MTE)

OLIVIER ROBIN

Conseiller développement durable et héritage
au Ministère de la Transition Écologique
(MTE)

"A travers la certification ISO 20121, la mise en œuvre de la dimension héritage du congrès permettra un accompagnement des acteurs dans la durée pour continuer à améliorer leurs pratiques durables."



© Laurent Villeret / MTE

PAMELA GRASEMANN

Manager Congrès UICN

"Le label Égalité Grand Événement nous a permis de challenger nos approches, de dépasser nos objectifs, notamment en intégrant une politique anti-harcèlement et de parité de genre."

CHIFFRES CLÉS

93%

de matériaux et équipements loués ou réemployés par les prestataires

100%

de vaisselle compostable ou réutilisable

35%

des véhicules de fret provenant de moins de 150 km



42 000 km de ferroutage pour 800 tonnes de matériaux transportés

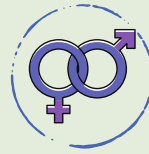
91%

des déchets réutilisés (dons / cessions) ou recyclés à travers 24 filières de tri et 40 entreprises ou associations valorisatrices



1,8

tonnes de dons alimentaires à 13 associations



de femmes parmi les participants, organisation et prestataires

46,5%

17

hôtels Marseillais labellisés ou en cours de labellisation Clef Verte dans le cadre du Congrès et en vue des JO 2024

1 900

heures d'insertion sociale réalisées

9 200

congressistes dont 3 500 en distanciel



43%

des prestations réalisées en local (Région PACA)

100%

de restaurateurs et restauratrices locaux dont plus de 50% certifiés ISO 20121 ou labellisés Écotable

25 000

visiteur.se.s grand public dont près de 3 000 élèves et professeur.e.s, 10 maisons du Bel Âge et public fragile, 55 associations invitées



1 000

conférences, ateliers, sommets, événements et séances plénières

350

porteur.se.s de projet pour 430 animations et événements sur les Espaces Générations Nature (grand public & scolaires)

4

certifications et labels mis en œuvre dans le cadre du Congrès dont la certification ISO 20121 et le Label Egalité Grand Événement obtenues pour l'événement

100%

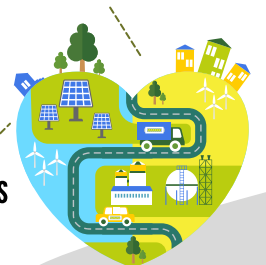
des marchés publics avec des critères RSE évalués et une pondération jusqu'à 25% pour le critère développement durable (notamment marché aménagement)



483 MWh de consommations électriques couvertes à 100% par des énergies renouvelables

6 339

tonnes équivalent CO2 émises, 100% compensées en finançant des projets à impact environnemental et sociétal positif



II

CERTIFICATION ISO 20121 ET POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



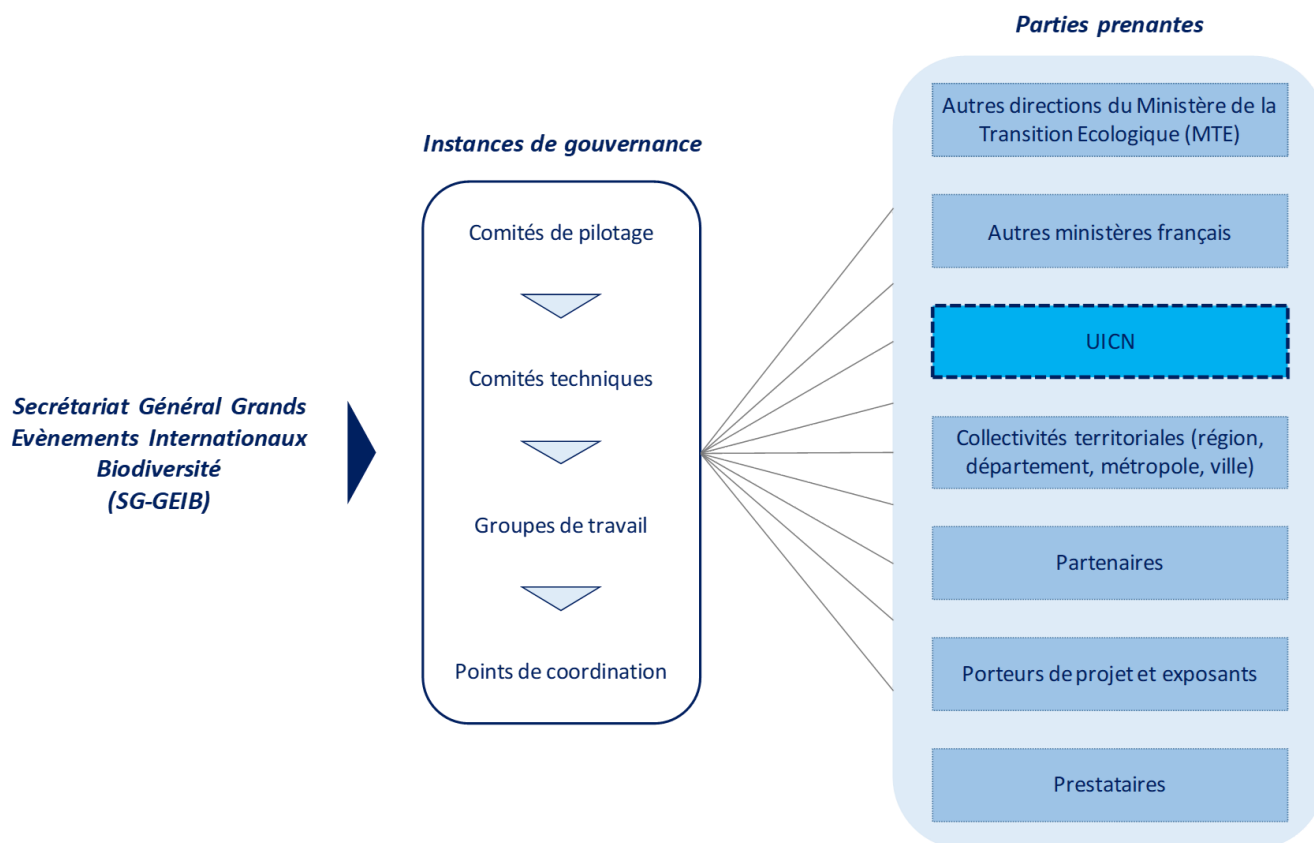
© Laurent Villeret / MTE

II.1. CERTIFICATION ISO 20121



Dès le démarrage du projet, le Ministère de la Transition Ecologique (MTE) et l'UICN ont décidé de s'appuyer sur la norme ISO 20121 afin de s'assurer de la mise en œuvre d'un management de projet responsable prenant en compte les enjeux environnementaux, économiques et sociaux.

Au cœur de cette démarche, l'écoute et la mobilisation des parties prenantes a été permise grâce à la réalisation d'entretiens, entre juillet et septembre 2019, avec plus d'une quinzaine de parties prenantes issues du MTE, des autres ministères français impliqués, de l'UICN, des collectivités territoriales et des prestataires.



Puis, une gouvernance intégrant toutes les parties prenantes a été mise en place selon une fréquence adaptée au niveau d'implication de chacun.

Les points de coordination hebdomadaires entre le MTE et l'UICN, les groupes de travail, les comités techniques et les comités de pilotage au niveau local et interministériel ont permis d'informer et de mobiliser l'ensemble des parties tout au long de la préparation du Congrès.

Le MTE a chargé le Secrétariat Général Grands Evènements Internationaux Biodiversité (SG-GEIB) de la mise en œuvre des procédures clés permettant une gestion de projet responsable, notamment : la définition de stratégie et d'objectifs en termes de durabilité et de responsabilité sociétale, le suivi d'un plan d'action durable, la gestion d'achats responsables, la conformité aux exigences légales et de qualité, la communication aux parties prenantes, la gestion des risques, l'auto-évaluation et l'amélioration continue.

Ces procédures ont fait l'objet d'un audit interne ainsi que d'un audit externe par un organisme certificateur sur la base des documents et outils de travail formalisés puis d'une visite lors du Congrès. Ces audits ont permis de vérifier la bonne mise en œuvre des principes de management responsable et le respect des principes d'inclusion, de vigilance, d'intégrité et de transparence.

Suite à ces audits, le Congrès mondial de la nature de l'UICN a obtenu la certification ISO 20121, le 7 septembre 2021.



© Laurent Villeret / MTE



Forte de cette certification, l'organisation du Congrès a présenté les actions mises en œuvre en matière de développement durable lors d'une conférence « Congrès eco-responsable » tenue le 8 septembre 2021 au Pavillon France et retransmise en direct sur internet.

II.2. POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

En s'appuyant sur l'écoute des parties prenantes, l'organisation du Congrès mondial de la nature de l'UICN a formulé une politique de développement durable autour de 4 enjeux majeurs, déclinés en 21 objectifs, en ligne avec les Objectifs de Développement Durable définis par les Nations Unies.

ENJEU ENVIRONNEMENTAL

Mettre en place une organisation éco-responsable, bas carbone, minimisant l'utilisation des ressources ainsi que la production de déchets, et favorisant l'économie circulaire.

ENJEU ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Maximiser l'engagement et l'impact territoriaux, en donnant l'opportunité aux différents acteurs locaux d'être impliqués dans l'événement et en facilitant l'emploi de tous, le volontariat et le bénévolat.

ENJEU D'HÉRITAGE

Renforcer la dynamique territoriale durable, en valorisant le patrimoine naturel local et les pratiques durables en termes de conservation de la nature et de préservation de la biodiversité.

ENJEU D'INCLUSION

Organiser un événement fédérateur, en offrant la possibilité à tous les publics de participer à l'événement dans des conditions de confort, d'équité, de sécurité et d'intégrité pour tous.



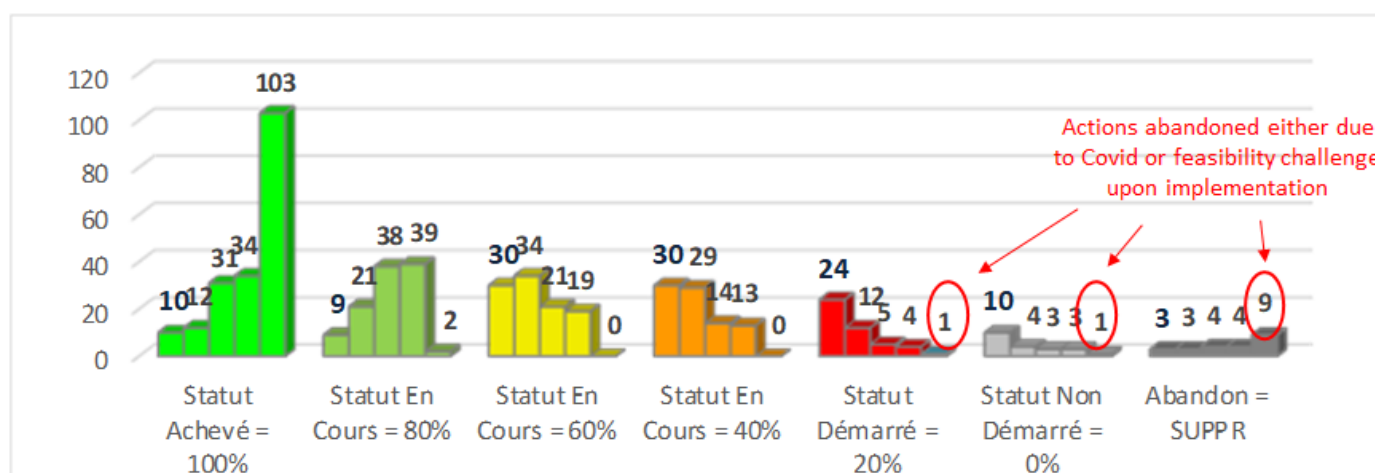
Signée par la Secrétaire d'état chargée de la biodiversité, Mme Bérengère Abba, la politique de développement durable a été publiée sur le site internet du Congrès et diffusée à l'ensemble des parties prenantes impliquées dans l'organisation de l'événement.

Un plan d'action durable regroupant 116 initiatives a été défini afin d'atteindre les objectifs de développement durable et régulièrement mis à jour (toutes les 6 semaines) selon l'avancement des groupes de travail. Plus de 90% des initiatives ont été réalisées, les 10% restantes ayant été abandonnées principalement pour des raisons dues au contexte sanitaire.

SUIVI DU PLAN D'ACTION DURABLE

EVOLUTION DU STATUT DES ACTIONS - DU 30/03/21 AU 20/11/21

	Total Actions <i>dont =></i>	Statut Achevé = 100%	Statut En Cours = 80%	Statut En Cours = 60%	Statut En Cours = 40%	Statut Démarré = 20%	Statut Non Démarré = 0%	Abandon = SUPPR
Enjeu environnemental	43	40	1	0	0	0	0	2
Enjeu économique et social	17	14	0	0	0	1	0	2
Enjeu d'héritage	30	25	0	0	0	0	1	4
Enjeu d'inclusion	26	24	1	0	0	0	0	1
	116	103	2	0	0	1	1	9



II.3. COMMUNICATION DÉVELOPPEMENT DURABLE

Afin de maintenir l'engagement de toutes les parties prenantes tout au long de la préparation du Congrès, un dispositif de communication spécifique en matière de développement durable a été déployé.

EN AMONT DU CONGRÈS

- Près de 70 personnes ont été directement sensibilisées dans le cadre du management de projet et ont relayées auprès de leurs équipes et organisations respectives les objectifs et actions de développement durable.
- 3 lettres d'information Développement Durable ont été adressées aux parties prenantes concernant l'éco-conception, la gestion des déchets et la prise en compte de l'égalité hommes-femmes et la lutte contre le harcèlement.
- Les directives développement durable ont été intégrées dans 5 guides réalisés pour les porteurs de projet, les exposants, les groupes scolaires, les participants et le personnel de l'organisation / prestataires / collectivités territoriales.

PENDANT LE CONGRÈS



Un point d'information Développement Durable a été installé à l'entrée « Visiteurs Grand Public » et animé pendant toute la durée du Congrès avec une sensibilisation aux écogestes et au tri des déchets (jeux ludiques).

De nombreux affichages ont été déployés dans les différents espaces pour informer sur les « Actions Congrès Vert » ainsi que les engagements en termes d'Égalité Hommes-Femmes et de lutte contre le harcèlement et les discriminations.

Les principaux éco-gestes figuraient au dos de tous les badges des participant.e.s, exposant.e.s, prestataires et membres de l'organisation.



Verso badges montage et participant.e.s

Les actions d'éco-responsabilité du Congrès ont été présentées lors d'une conférence sur le Pavillon France.



© Laurent Villeret / MTE



© Amélie Laurin / MTE

III

ENJEU ENVIRONNEMENTAL



© Damien Carles / MTE

Au cœur de l'enjeu environnemental: la minimisation de l'empreinte carbone du Congrès. Celle-ci s'est déclinée principalement dans les domaines suivants : l'éco-conception et les matériaux durables, le transport et les énergies durables, la gestion des déchets et l'économie circulaire, et enfin l'alimentation responsable.

Au-delà de ces actions, l'organisation du Congrès s'est engagée à évaluer son empreinte carbone et à compenser 100% des émissions résiduelles du Congrès, inclus celles liées au déplacement des participant.e.s, du personnel de l'organisation et des prestataires.

III.1. ACHATS RESPONSABLES ET ECO-CONCEPTION



La politique d'achats responsables lors du Congrès s'est appuyée sur 12 marchés régis par le code des marchés publics, garantissant la transparence à la fois dans la publication des cahiers des charges, l'analyse des offres reçues et la sélection finale.

Des directives RSE détaillées ont été incluses dans chacun de ces marchés (cf. chapitre 6 des CCTP) et ont été évaluées avec une pondération pouvant atteindre 25% de la note finale, notamment sur le principal marché relatif à l'aménagement.



De la même façon, les près de 40 partenaires du Congrès ont fait l'objet d'une évaluation en termes de politique de développement durable et de pratiques sociales. A noter que ces évaluations valorisent également l'amélioration continue et les efforts en cours.

Grâce aux attentes fortes établies par les directives RSE, d'importantes actions d'éco-conception ont été menées parmi lesquelles :

- 93% du matériel et des équipements loués ou réemployés par les prestataires. Ainsi, en fut-il par exemple de l'intégralité du marché mobilier ou encore des stands immersifs soit créés pour le Congrès pour être réutilisés (ex. Maison Régionale de l'Eau par IMMERSIO) ou bien déjà existants et réutilisés lors du Congrès (ex. dôme du CNES).



© Damien Carles / MTE



© Amélie Laurin / MTE



© SGGEIB / MTE

- La mise en place de moquette réduite à son maximum. La moquette mise en œuvre pour l'Exposition UICN dans le Palais des Evénements (58 tonnes) a été intégralement louée, nécessitant la mise en place de platelage de protection lors des opérations de montage et de démontage. Dans le Palais de la Méditerranée (Espaces Générations Nature) l'installation de moquette était interdite sauf dérogation relative à la scénographie de certains emplacements spécifiques et conditionnée à l'approvisionnement responsable des matériaux et à la réutilisation ou recyclage en fin d'événement. 4 emplacements ont bénéficié de cette dérogation.

- La sélection de matériaux recyclés et/ou recyclables fabriqués avec un minimum ou pas de produits nocifs pour la santé. Ainsi, le bois de type OSB a été privilégié, ou encore les tissus en coton gratté certifiés Oeko Tex Standard 100 et les impressions sans encre chimique.



© Amélie Laurin / MTE



© SGGEIB / MTE

- A noter également la mise en œuvre par le prestataire de nettoyage d'une solution centralisée de dilution des produits de nettoyage permettant une réduction forte de la pollution plastique ainsi qu'un meilleur contrôle de la composition des produits utilisés.



Crédit photo: DR

III.2. TRANSPORT ET ÉNERGIES

Le choix de Marseille pour accueillir le Congrès mondial de la nature de l'UICN a permis la mise en œuvre de transports durables grâce à l'accessibilité de la ville par tous les modes de transport en commun et aussi aux offres tarifaires mises en œuvre par les collectivités territoriales pour faciliter et inciter à la mobilité douce lors du Congrès.

La gare de Marseille St Charles desservie par le TGV a permis le déplacement en train d'une grande partie des équipes et participant.e.s provenant des autres régions françaises notamment la région parisienne, mais aussi des pays tels que le Royaume-Uni, la Belgique, les Pays-Bas ou encore l'Allemagne bénéficiant d'une inter-connectivité avec l'Eurostar, le Thalys et le TGV Est.



© stephanielowezanin



© Valérie Vrel

Desservie directement en métro notamment depuis la Gare Marseille St Charles, la localisation du Parc des Expositions Marseille Chanot proche de nombreux hôtels a également permis l'hébergement à proximité d'un grand nombre de membres de l'organisation, des prestataires et des participant.e.s pouvant se rendre ainsi au Congrès à pied, en cycle, en métro/tramway ou bus.

L'accessibilité aux transports en commun a été renforcée par les plus de 5 000 Pass transports distribués gratuitement ou à tarif préférentiel aux participant.e.s, groupes scolaires, bénévoles, membres de l'organisation et VIP.

L'aménageur.se principale du Congrès a par ailleurs mis en œuvre une solution de ferroutage (via TAB Rail Road) pour l'acheminement de 49 des 54 camions devant réaliser le trajet Paris-Marseille, représentant 800 tonnes de matériaux transportés et 42 000km.

Lorsque possible, les autres prestataires ont utilisé des acheminements depuis des stockages situés en région PACA. Au total, 35% des véhicules ayant acheminé du fret provenaient de moins de 150km.

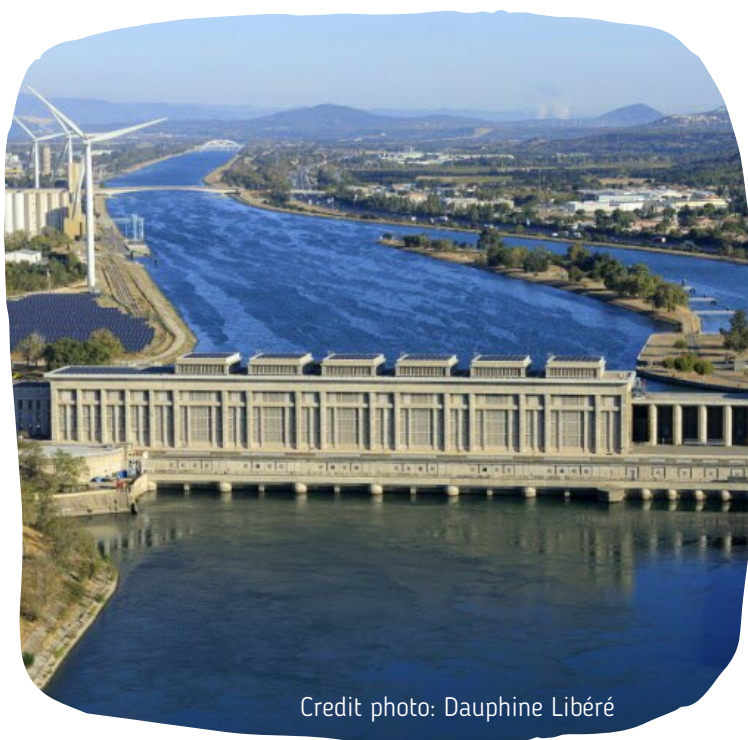


© Cathy Bou / Herry Conseil / Decoral

Module de transport pour ferroutage



© SGGEIB / MTE



Credit photo: Dauphine Libéré

Centrale hydroélectrique CNR de Bollène

Au-delà des efforts pour limiter l'empreinte carbone du transport, l'organisation du Congrès a noué un partenariat avec la Compagnie Nationale du Rhône afin de couvrir 100% des 483 MWh de consommations électriques du Congrès par des énergies renouvelables produites par la centrale hydroélectrique de Bollène par ailleurs située au cœur de la réserve de chasse et de faune sauvage de Donzère-Mondragon, l'un des 22 sites français labellisés « liste verte » des aires protégées de l'UICN.

III.3. GESTION DES MATÉRIAUX ET DÉCHETS

La gestion des gisements et déchets lors du Congrès s'est inscrite dans la démarche plus large d'économie circulaire recherchée sur l'évènement, notamment à travers la mise en œuvre du principe des 5R : Refuser, Réduire, Réutiliser, Recycler, Remettre à la Terre (compost).

Comme présenté précédemment, les efforts d'eco-conception réalisés par l'organisation, les aménageur.se.s et les exposant.e.s ont contribué fortement aux objectifs de réduction et de réutilisation des matériaux avec 93% des matériaux et équipements loués ou réemployés par les prestataires.



© Damien Carles / MTE



© Les Connexions



© Les Connexions

Réemploi des matériaux

Synthèse des matériaux et équipements (en tonnes)

Matériaux et équipements (en tonnes)	TOTAL
Bois	217,3
Mobilier	405,8
Métal	442,3
Béton	350,2
Films Plastiques	1,8
Visuels / bâches polyester	3,5
Plastiques durs	5,4
Carton Brun	3,9
Papier	0,3
Vaisselle compostable	4,1
Tissus (coton gratté, molleton, lycra)	6,0
Laine de verre	24,3
Équipement IT / électronique	20,4
Équipement Audio-visuel / éclairage	117,1
Équipement sécurité	8,0
Fontaines à eau	0,8
Matériel / équipement sanitaire	6,3
Végétaux	66,9
Divers matériels exposants	1,5
Total matériaux / gisements	1 682,0

Taux de location / réemploi par prestataires =

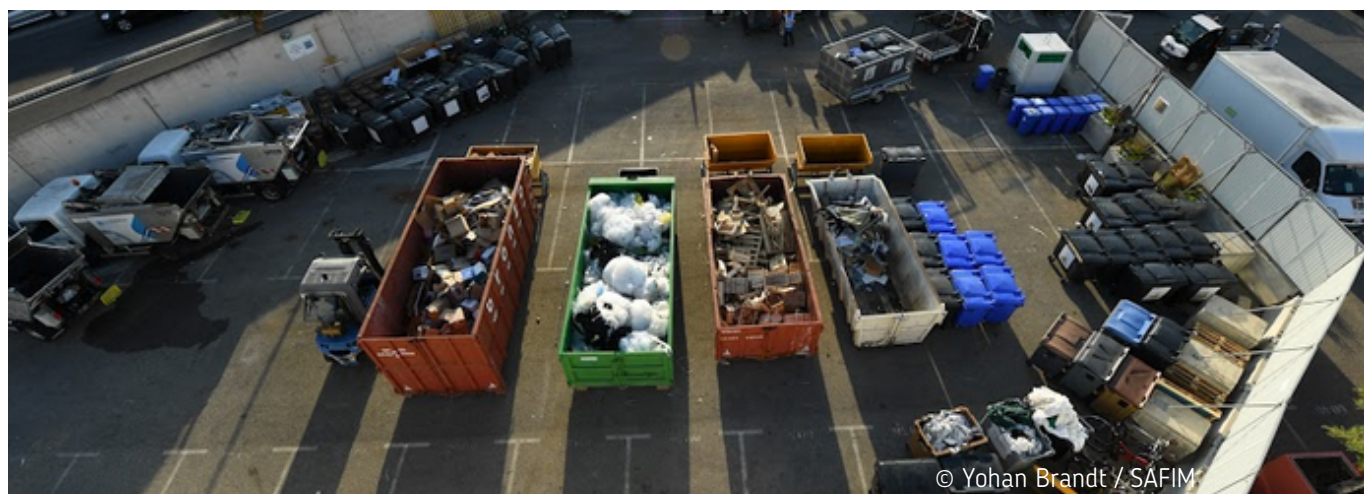
93,4%

Par ailleurs, l'utilisation de bouteilles plastiques a été interdite aux restaurateurs et restauratrices sur le congrès, ainsi que pour l'ensemble des rafraîchissements des participant.e.s et intervenant.e.s lors des ateliers et conférences.

De même, la consommation de papier a été réduite au maximum en incitant notamment les exposant.e.s et porteur.se.s de projet à utiliser des supports de communication collectifs, dans le respect néanmoins des consignes sanitaires.

Tout au long du congrès, les membres de l'organisation ont accompagné les exposant.e.s dans la mise en œuvre de cette consigne et ont veillé à la non-distribution de prospectus, brochures et documents à usage unique. L'utilisation de papier d'impression a ainsi été limitée à moins de 300kg pour toute la durée de l'évènement.

Afin de mettre en œuvre une réutilisation maximale des gisements (hors réemploi déjà mis en œuvre par les prestataires) ainsi qu'un tri des déchets efficace, de nombreuses entreprises et associations ont dû être impliquées à la fois pour assurer une logistique rigoureuse tout au long de la réalisation du congrès, mais également pour proposer toutes les filières de recyclage et de réutilisation nécessaires.



Gestion des déchets : Point de Massification Principal

Six entités ont été impliquées dans la sensibilisation, le tri et surtri, la collecte, la pesée-traçabilité, et enfin l'enlèvement vers les filières de valorisation des gisements et déchets. Entreprises privées (SAFIM, ONET), collectivité territoriale (Métropole Aix-Marseille-Provence), associations (Les Connexions, Les Alchimistes, Recyclop), cette dynamique partenariale, longue à mettre en œuvre car nouvelle, a été un succès sur le terrain et la collaboration entre les différentes structures a été exemplaire.

Certaines spécificités du Congrès ont dû être prises en compte dans la conception du dispositif de gestion des déchets :

- La diversité des participant.e.s provenant du monde entier et la présence importante du public local avec des pratiques différentes en termes de tri des déchets ;
- Une phase de démontage très courte du fait du montage de la Foire de Marseille immédiatement après, limitant les espaces et le temps pour le surtri et le don des matériaux ;
- La variété des matériaux et équipements mis en œuvre.



© SGGEB / MTE

Îlots de tri



© Yohan Brandt / SAFIM

Des îlots de tri ont été déployés :

- pendant le montage/démontage
 - 20 îlots de tri en bacs 660L pour les flux bois / cartons / films plastique et DIB
 - Tri spécifique à part effectué par les entreprises d'aménagement pour les autres gisements comme le métal, les dalles de faux plafonds, la laine de verre, les tissus en coton gratté, etc.
- pendant l'exploitation
 - Plus de 50 îlots de tri en box-carton pour l'intérieur (ordures ménagères / emballages-papier / biodéchets / déchets Covid)
 - 22 îlots de tri en bacs 120L pour l'extérieur (ordures ménagères / emballages-papier / biodéchets)
 - Tri spécifique à part effectué par les restaurants pour les biodéchets issus des cuisines, le verre et les huiles alimentaires

Une fois collectés depuis les îlots de tri, les gisements et déchets étaient acheminés vers les Points de Massification où ils étaient surtriés par Les Connexions et Onet, pesés et enregistrés, puis remis dans les bons bacs ou bennes pour enlèvement vers les centres de tri et valorisation.



Surtri et pesée des déchets

Près de 40 entreprises spécialisées dans le recyclage, prestataires sous-traitants, techniciens et associations de 6 départements limitrophes ont été impliqués dans la réutilisation, le recyclage et, en ultime recours, la valorisation énergétique (principalement production d'électricité) des déchets.

Une bourse aux matériaux organisée par l'entreprise d'aménagement principale Decoral, a permis le don et la réutilisation de matériaux à 18 entités différentes (entreprises, associations-matériauthèques, particuliers).

Au total, 24 filières de tri différentes ont été mises en œuvre :

- 51% des gisements et déchets ont été réutilisés à travers des dons / cessions de matériaux.
- 40% des gisements et déchets ont fait l'objet d'un recyclage matière.
- 8% des gisements et déchets ont été valorisés énergétiquement.



Parmi les efforts spécifiques, le tri et la collecte/valorisation des biodéchets réalisée par Les Alchimistes, renforcés par l'utilisation de vaisselle 100% compostable pour la restauration du Congrès, ont obtenu d'importants résultats :

- 50 bacs 35L ont été distribués aux restaurateurs et restauratrices sensibilisés permettant la collecte de 1,4T de biodéchets, collecte réalisée en vélo triporteur.
- Ajoutés aux biodéchets des participant.e.s et visiteur.se.s, plus de 3,6T de biodéchets ont été collectés pour être compostés.
- En complément, 1,3T de déchets verts (principalement du gazon naturel utilisé sur les Espaces Génération Nature) ont également été valorisés en compost.
- Une fois compostés, 1400 sachets de 2L de compost seront distribués lors d'événements ou encore aux habitant.e.s.



9 cendriers ludiques ont été également disposés sur le site et 1 250 cendriers de poche distribués par l'association Recyclop qui a ainsi récolté et évité la pollution d'environ 18 000 mégots.

Synthèse des gisements et déchets par catégorie et type de valorisation

Gisements / déchets (en kg)	Montage	Exploitation	Démontage	TOTAL Congrès	Type de valorisation
Bois	4 565	123	57 068	61 756	Réemploi et Recyclage matière
Bois- Réemploi	0	0	43 116	43 116	Réemploi
Bois - Recyclage	4 565	123	13 952	18 640	(R3) Recyclage matière
Films Plastiques	1 359	249	147	1 755	(R5) Recyclage matière
Visuels / bâches polyester	0	0	2 499	2 499	Réemploi
Métal	295	3	7 662	7 959	Réemploi et Recyclage matière
Métal - Réemploi	0	0	2 097	2 097	Réemploi
Métal - Recyclage	295	3	5 565	5 862	(R4) Recyclage matière
Carton Brun	2 030	1 193	677	3 900	(R3) Recyclage matière
Tissus (coton gratté, molleton, lycra)	0	0	5 260	5 260	Réemploi et Recyclage matière
Tissus - Réemploi	0	0	2 790	2 790	Réemploi
Tissus - Recyclage	0	0	2 470	2 470	Recyclage matière
Laine de verre	0	0	6 220	6 220	Réemploi et recyclage matière
Laine de verre - Réemploi	0	0	3 640	3 640	Réemploi
Laine de verre - Recyclage	0	0	2 580	2 580	Recyclage matière
Autres Recyclables	0	0	1 073	1 073	Réemploi et recyclage matière
Autres Recyclables - Réemploi	0	0	1 072	1 072	Réemploi
Autres Recyclables - Recyclable	0	0	2	2	Recyclage matière
Tri Sélectif (dont papiers)	421	960	254	1 635	(R3/R4/R5) Recyclage matière
Verre	74	1 404	243	1 720	(R5) Recyclage matière
Biodéchets	585	2 759	306	3 650	(R3) Compost déchets alimentaires
Huiles alimentaires usagées	0	0	52	52	(R1) Valorisation énergétique
Dons alimentaires	590	982	208	1 781	Réemploi
Déchets verts	0	0	1 209	1 209	(R3/R10) Compost déchets verts
Crottin	0	97	0	97	(R3) Lombricompost
D.I.B	1 686	69	2 425	4 180	(R1/R5/D5) Mix* Recyclage matière (20%) / Valorisation énergétique (65%) / Centre enfouissement technique (15%)
Ordures ménagères résiduelles	1 243	3 226	1 717	6 186	(R1) Valorisation énergétique > production d'électricité
Déchets COVID	0	5	2	6	(R1) Valorisation énergétique > production d'électricité
Recharges gel hydroalcoolique	0	15	0	15	(R1) Valorisation énergétique > combustible de substitution énergétique
D.E.E.E	119	5	94	217	(R4/R5) Recyclage matière
Piles	0	15	0	15	(R4/R5) Recyclage matière
Ampoules	0	0	1	1	(R4/R5) Recyclage matière
Mégots	4	4	0	8	(R1) Valorisation énergétique > production d'électricité
Déchets dangereux	1	0	0	1	(R1) Valorisation énergétique > production d'électricité
Total Gisements_Déchets	12 971	11 107	87 116	111 193	

*mix valorisation DIB revu à 20% pour recyclage matière du fait du surtri mis en œuvre en amont donc moins de matière

Taux de recyclage / réemploi = **91,4%**
dont réemploi **51,3%**
dont recyclage **40,1%**
Taux de valorisation énergétique = **8,1%**
Taux enfouissement = **0,6%**

III.4. ALIMENTATION RESPONSABLE

Food trucks



© Romain Jeannot / Carle Organisation



© Romain Jeannot / Carle Organisation

En matière de restauration, une charte d'alimentation responsable a été définie avec les objectifs suivants:

- 100% de produits de saison, 70% de produits bio / locaux
- 0 déchets plastiques, 100% de vaisselle compostable
- 0 espèces menacées (notamment pour les plats avec poisson)
- 1 option végétarienne minimum

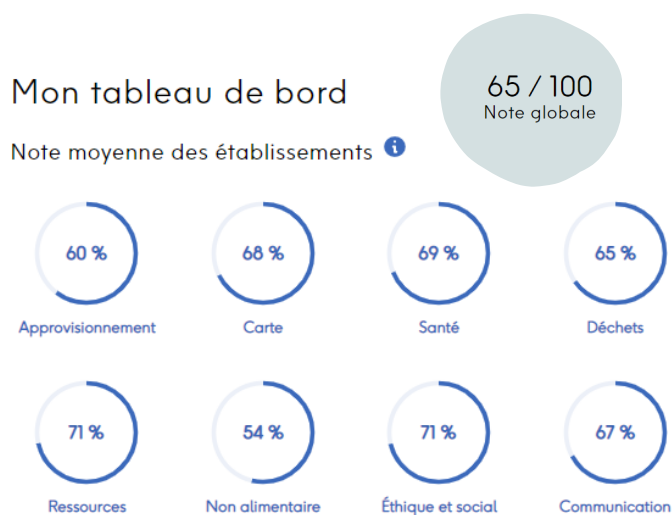
Cette charte a servi de base à la sélection des restaurateurs et restauratrices ainsi que des services traiteurs engagés sur l'évènement. Sa mise en œuvre a été confiée à une assistance à maîtrise d'ouvrage spécifiquement dédiée à la coordination de la restauration et au suivi des engagements en matière de développement durable.



© Romain Jeannot / Carle Organisation

Afin de renforcer cet accompagnement et de valoriser les efforts des restaurateurs et restauratrices, une démarche d'audit et de certification des restaurants présents sur le Congrès a été menée avec le label Ecotable et sa plateforme « Impact by Ecotable ».

- 90% des restaurants ont été évalués par Ecotable sur leurs pratiques en termes de développement durable : approvisionnement, carte, santé, déchets, ressources, non alimentaire, éthique et social, communication.
- 55% des restaurants ont effectué l'audit complet en partageant également leurs factures d'approvisionnement pour le Congrès.
- Les restaurants audités ont atteint une performance globale de 65%, assez homogène sur l'ensemble des critères, avec notamment de bons scores sur les dimensions Ressources Naturelles, Ethique et Social, Santé et un axe de progression prioritaire concernant le Non-Alimentaire (produits d'entretien, textiles, mobilier etc).
- 3 restaurants ont obtenu 1 macaron Ecotable, 1 restaurant a obtenu 2 macarons Ecotable.
- Les équipes d'Ecotable sont venues vérifier pendant l'événement le respect des engagements pris et la véracité des éléments transmis.



Crédits photo: Unikeco

Crédit photo:
Tracks & Georget

Dans le cadre de la fourniture d'une vaisselle 100% compostable aux restaurants permettant de limiter la pollution plastique et de garantir la qualité du tri, l'organisation a tenu également à soutenir une innovation française, la Georgette, un couvert 3-en-1 et compostable.

Avec la contribution de la Métropole Aix-Marseille-Provence, 15 000 gobelets réutilisables ont été déployés dans les restaurants avec un système de consigne.

Cette mesure a permis de limiter la consommation d'eau en bouteille plastique et s'est accompagnée de l'installation par la Société Eau de Marseille Métropole de 20 fontaines à eau et d'un bar à eau à la disposition de toutes les personnes présentes lors de l'événement dès la phase de montage.

Plus de 10 000 gourdes ont été distribuées aux participants, bénévoles / volontaires, groupes scolaires, membres de l'organisation et prestataires pour inciter également à l'utilisation des fontaines à eau.



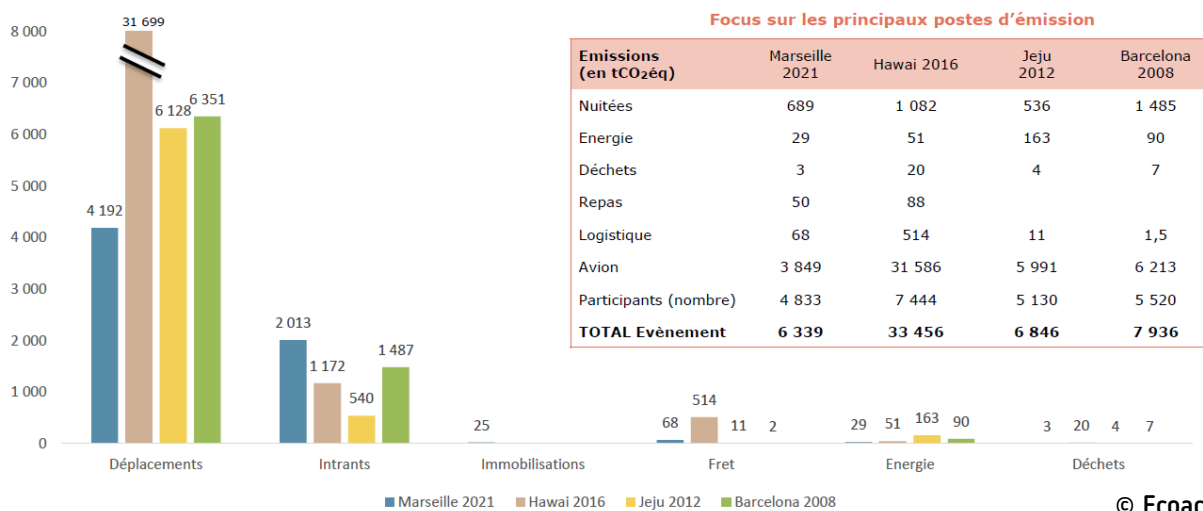
Crédit photo: Société Eau de Marseille Métropole

III.5. BILAN CARBONE ET PROJETS DE COMPENSATION

La mesure et le pilotage de l'empreinte carbone du Congrès ont été menés grâce à 2 Bilans Carbone réalisés avec Ecoact en amont puis après le Congrès. Ces Bilans Carbone ont inclus le périmètre maximal des émissions de carbone (périmètres 1 à 3), notamment avec l'intégration des émissions liées aux transports des matériaux et équipements ainsi qu'aux déplacements de l'ensemble des participant.e.s et personnel de l'organisation et des prestataires.

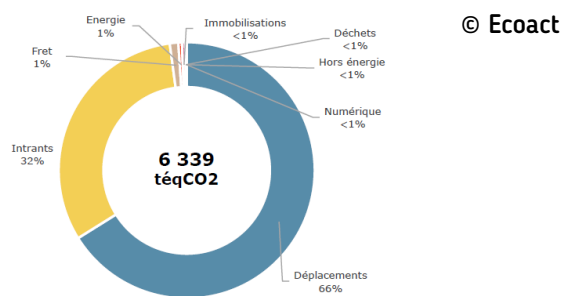
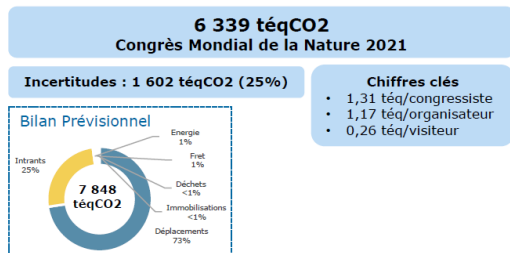
Le Bilan Carbone final du Congrès s'élève à **6 339 teqvCO2**, inférieur aux 3 précédentes éditions.

Résultats globaux Comparaison avec les précédents congrès



Ce résultat est tout d'abord principalement lié au nombre moindre de participant.e.s internationaux et également à la plus forte proportion de participant.e.s européens, et plus particulièrement français, ayant eu un impact positif sur l'empreinte des déplacements en avion (moins de trajets en avion avec l'utilisation du TGV et aussi moindre distance moyenne parcourue en avion). Ainsi, l'empreinte carbone de l'ensemble des déplacements a été inférieure d'environ -2 000 teqvCO2 par rapport au Congrès de Barcelone en 2008, comparable en termes de localisation. Au total, les déplacements représentent 2/3 de l'empreinte carbone du Congrès, soit 4 192 teqvCO2.

Bilan Carbone® Résultats globaux



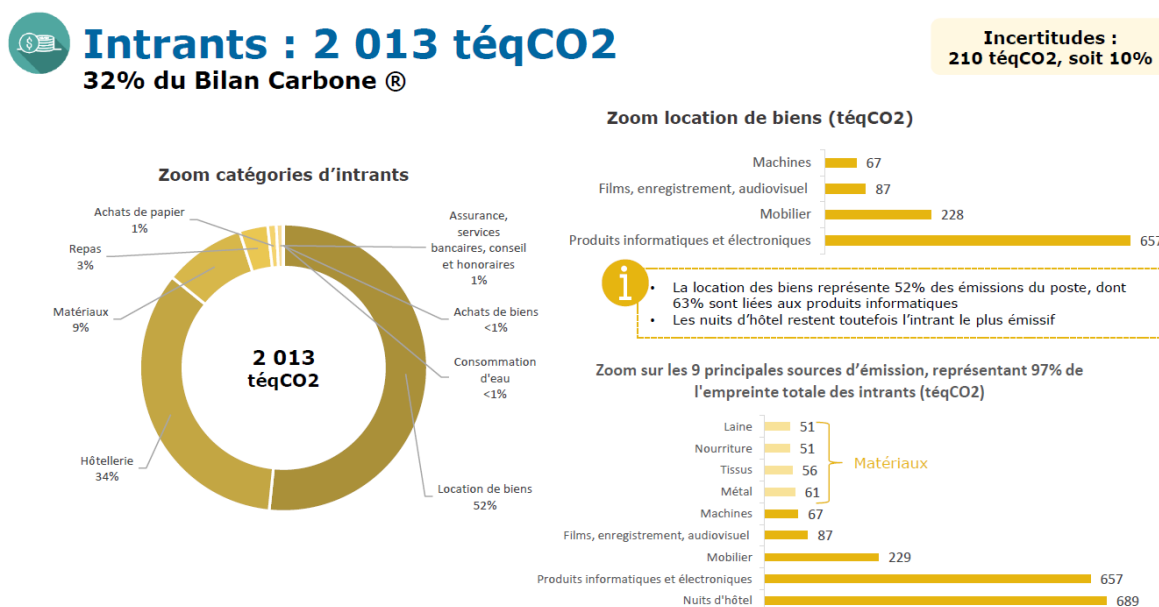
Le poste des **Déplacements** est prépondérant et représente **66%** des émissions de GES



Les Intrants (ensemble des achats de biens et de services), représentant le 2ème poste le plus émetteur avec 2 013 teqCO₂ (31% du total émissions carbone), sont supérieurs aux précédents Congrès, atteignant près du double du Congrès de Hawaï. Parmi les raisons principales expliquant cette hausse :

- Les spécificités des lieux avec une proportion forte de bâtiments et halls non aménagés, nécessitant un aménagement important.
- La création, pour la première fois dans l'histoire des Congrès UICN, d'un espace dédié au grand public, les Espaces Générations Nature, ayant impliqué près d'1/3 de surface aménagée en plus.
- L'exhaustivité de l'évaluation notamment des matériaux et équipements mis en œuvre ainsi que des nuitées de l'ensemble des parties prenantes.

85% des émissions du poste Intrants sont représentées par l'hébergement hôtelier, la location et mise en œuvre du matériel informatique, audiovisuel et de contrôle sécurité, et enfin le mobilier.



Sur les 2% d'émissions restantes, il est à noter :

- Une empreinte carbone du fret-logistique bien moindre que le Congrès d'Hawaï compte tenu de la localisation centrale et plus accessible du Congrès de Marseille. Néanmoins, une empreinte plus forte que les autres Congrès toujours du fait des aménagements plus nombreux ainsi que de l'exhaustivité en termes d'évaluation de tous les flux logistiques impliqués.
- Les Energies représentant l'empreinte carbone la plus faible des 4 derniers Congrès, du fait notamment du mix énergétique français plus faible en émissions carbone et pris en compte dans la méthodologie Bilan Carbone. Il est intéressant de préciser que la couverture de 100% des consommations électriques du Congrès par des énergies renouvelables produites par la Compagnie Nationale du Rhône représenterait une réduction de près de 10 fois l'empreinte énergétique avec un mix « classique » prise en compte dans l'approche « location based » du Bilan Carbone.

Le MTE et l'UICN se sont engagés à compenser l'intégralité des émissions à travers le financement de projets dans divers pays du monde, sélectionnés avec l'aide d'Ecoact.

CMA-CGM, partenaire du Congrès, a compensé 100% des émissions carbone du Congrès à travers le financement de projets à impact environnemental et social positif, sélectionnés avec le MTE et l'UICN. Par ailleurs, près de 40 % des participant.e.s présents à Marseille ont opté pour une compensation volontaire de leurs émissions affectées à un panel de projets à travers le monde.

L'ensemble de ces actions de compensation aboutissent à un bilan carbone net négatif pour le Congrès mondial de la nature de l'UICN à hauteur de 2,462 teqvCO₂. A noter que l'affectation définitive des fonds aux projets et le transfert des crédits carbone seront intégralement finalisés début 2022.

Les projets soutenus contribuent à la préservation de la biodiversité, la limitation de la déforestation, le soutien aux communautés locales, aux femmes et à l'éducation, l'accessibilité à l'eau potable et la réduction de la pollution de l'air. Répartis à travers le monde, il s'agit des projets suivants :

Deraytaw (Myanmar - certifié VCS)

=> *Restauration d'un écosystème de mangroves, soutien à l'éducation et formation des femmes aux plantations et à la culture de palourdes.*




Madre de Dios (Perou - certifié VCS/CCB)

=> *Protection et gestion durable de 100 000 hectares de forêt amazonienne, soutien à l'éducation et développement d'écotourisme.*


Jumuia Forestry (Tanzania - certifié VCS / CCB)


=> *Protection et gestion durable de 42 000 hectares de forêt, formation aux communautés locales en agriculture durable et microfinance.*



Les Verreries-de-Moussans (France - certifié LBC) => Reboisement suite à un incendie (Cèdres et Hêtres). 



DarfurStoves (Soudan - certifié Gold Standard) => Distribution de foyers de cuisson améliorés (LPG). 

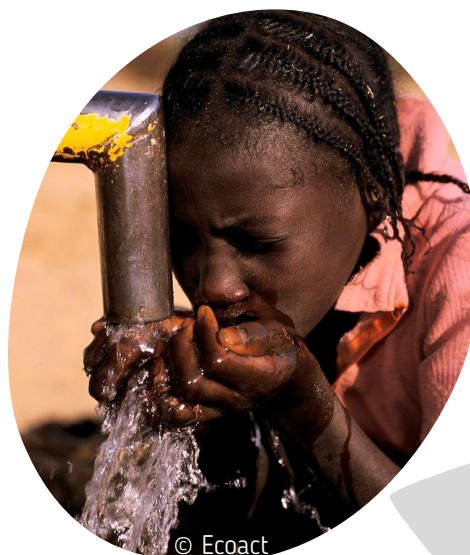
Kupika (Kenya - certifié Gold Standard) => Distribution de foyers de cuisson améliorés. 

Hifadhi Livelihoods (Kenya - certifié Gold Standard)

Fabrication et fourniture de foyers de cuisson améliorés aux populations locales.



Rano Waters (Madagascar - certifié Gold Standard) => Amélioration de l'accès à l'eau potable grâce à la restauration de puits et à la mise en place de systèmes solaires de purification de l'eau.



IV

ENJEU ÉCONOMIQUE ET SOCIAL



IV.1. TISSU ÉCONOMIQUE LOCAL

Le tissu économique et associatif local a été mobilisé grâce aux relais établis à travers la gouvernance de projet et les collectivités territoriales.

4 réunions d'information réunissant près de 400 participants ont ainsi été organisées afin de donner de la visibilité aux entreprises et associations locales sur les opportunités de participation à l'organisation du Congrès et les modalités en termes de calendrier et de procédure.



Après consultation des différents prestataires, l'organisation évalue à 43% (calcul en proportion du CA TTC) la part des prestations réalisée en s'appuyant sur des structures présentes localement, en région PACA.

Par ailleurs, 100% des restaurateurs / restauratrices et des services de traiteur intervenus sur le Congrès provenaient également de la Région PACA et ont servi l'équivalent de plus de 20 000 repas.

Une retombée de presque 40 000 nuitées d'hébergement a aussi été estimée pour le territoire Marseillais sur la base de la fréquentation constatée, des données de la plateforme de réservations et du déclaratif des prestataires concernant l'hébergement de leur personnel.

L'appel à projets pour les Espaces Générations Nature a été largement diffusé et a permis de mobiliser les structures locales avec 45% des porteur.se.s de projet provenant de la Région PACA. 5 projets locaux ont été plus spécifiquement soutenus par le Département des Bouches du Rhône avec des subventions pouvant atteindre 50k€ par projet. Plus de 80 structures de l'ESS et de l'économie verte ont été par ailleurs représentées.

IV.2. BÉNÉVOLES / VOLONTAIRES ET INSERTION SOCIALE

Des opportunités de bénévolat et volontariat ont été possibles pour les personnes individuelles et les entreprises et organisations souhaitant impliquer leurs salarié.e.s sur le Congrès notamment sur des missions d'accueil, information et orientation ou encore sur des missions d'eco-ambassadeurs ou eco-ambassadrices, pour sensibiliser les participant.e.s aux eco-gestes et participer au surtri.



Un dispositif important de recrutement, formation et coordination des bénévoles a été déployé par la Ville de Marseille, destiné à être pérennisé et amélioré d'ici les Jeux Olympiques 2024.

Près de 550 missions ont ainsi été réalisées pour environ 250 personnes mobilisées.

De même, 80 lycéen.e.s ont pu également participer à l'accueil / orientation des visiteur.se.s.

En matière d'insertion sociale, des clauses sociales ont été intégrées aux marchés Aménagement, Végétalisation, Mobilier et OPC (Accueil) pour un total de 1 400 heures.

Elles ont été largement dépassées avec un total de 1 900 heures réalisées grâce notamment :

- au marché OPC avec 1 127 heures réalisées en missions d'accueil, une première pour le prestataire
- à une mission de surtri des matériaux pour réemploi pour le marché Aménagement.
- à la manutention lors des phases de montage / démontage pour le Mobilier et la Végétalisation



Afin de s'assurer du bon respect des conditions de travail et des réglementations afférentes, l'organisation du Congrès a travaillé étroitement avec la Direction Régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS).

Cette dernière a pu prodiguer des conseils et directives à respecter pour une bonne conformité à la réglementation puis a effectué des contrôles pendant le Congrès afin de s'assurer du bon respect du droit du travail par les différents intervenant.e.s.

V

ENJEU D'HÉRITAGE



© IUCN

V.1. ESPACES GÉNÉRATIONS NATURE

Compte tenu de l'investissement nécessaire à l'événement et de son rayonnement, l'enjeu d'héritage a constitué un élément essentiel de la politique de développement durable du Congrès.

Il s'est articulé autour de 3 principales dimensions :

- un héritage en matière de contenu avec la création d'un véritable village de la biodiversité, en plus du programme du congrès: les Espaces Générations Nature
- l'incitation et l'accompagnement à la mise en œuvre de pratiques durables et de dynamiques partenariales public-privé-associatif.
- la valorisation du patrimoine naturel local et des initiatives durables territoriales.



© Damien Carles / MTE

Pour la première fois dans l'histoire des Congrès UICN, le pays hôte et l'UICN ont créé un espace spécialement dédié au grand public, accessible gratuitement.

Ainsi, le Congrès mondial de la nature est devenu une réelle opportunité de faire découvrir l'étendue de la biodiversité aux habitant.e.s de Marseille et de sa région et de leur faire rencontrer une grande variété d'associations et d'entreprises engagées pour la protection de la biodiversité.

Lieu de découverte, d'apprentissage, d'émerveillement et de rencontres, les Espaces Générations Nature visaient à laisser en héritage à la fois un enrichissement, une prise de conscience et une envie de s'engager, chacun à son niveau.



© Amélie Laurin / MTE



© Damien Carles / MTE



© Damien Carles / MTE



© Damien Carles / MTE

Avec près de 20 000m² et plus de 400 animations et événements réalisés par 350 porteur.se.s de projet, les Espaces Générations Nature ont proposé une multitude d'expériences dédiées au grand public (familles et adultes sans enfants), aux groupes scolaires et aux publics spécifiques (Bel âge, handicap, insertion sociale).

Près de 25 000 visiteurs grand public et 3 000 élèves et professeur.e.s les ont visités, avec des parcours thématiques guidés pour les groupes scolaires.

75% des visiteur.se.s grand public ont été satisfaits ou très satisfaits de l'expérience proposée. Parmi les axes d'amélioration, l'information et l'orientation sur tous les projets et animations présents auraient dû être mieux communiqués pour permettre aux visiteur.se.s de sélectionner les animations selon leurs centres d'intérêt et de mieux organiser leur visite.



© Damien Carles / MTE

Au-delà des Espaces Générations Nature, la diffusion et la mobilisation du grand public et des scolaires autour de la biodiversité s'est également faite à travers des initiatives menées en périphérie du Congrès, en amont ou pendant.

La venue du Congrès a ainsi été l'occasion d'organiser des manifestations telles que le Salon Planète Biodiv (1 600 participants) ou encore une exposition photographique itinérante valorisant le Parc National des Calanques (70 classes et 15 000 visiteurs).



© Damien Carles / MTE

Le public scolaire a par ailleurs également été mobilisé en de nombreuses autres occasions dont la participation de 150 élèves, du primaire au lycée, à la COP Jeunes avec 6 ateliers d'initiation à la négociation d'accords internationaux en faveur de l'environnement et la biodiversité, et 1 séance plénière.

9 livrets thématiques sur la biodiversité ont aussi été créés à destination des scolaires et distribués en format numérique (4 800 clés USB).



© Damien Carles / MTE



© Damien Carles / MTE

V.2. PRATIQUES DURABLES ET DYNAMIQUES PARTENARIALES

L'organisation du Congrès a tenu à laisser un héritage en valorisant les pratiques durables existantes sur le territoire mais aussi en encourageant à l'adoption de nouvelles pratiques durables. Le Congrès fut ainsi une réelle opportunité de viser des objectifs plus exigeants et de mettre en œuvre des dynamiques partenariales nouvelles pour un impact environnemental et social plus positif.



Crédit photo: agence de presse (echosud.fr)

Tout d'abord, à travers les exigences des cahiers des charges des marchés publics, les prestataires ont été incité à proposer des solutions et prestations durables, voire même pour certains à s'engager dans une démarche de certification ISO 20121.

Ainsi, la SAFIM, exploitante du Parc des Expositions Marseille Chanot, a été certifiée ISO 20121 en février 2019, dans le cadre de la préparation au Congrès et de sa volonté de faire perdurer après le Congrès les actions capitalisées et/ou initiées à cette occasion.

Plusieurs autres prestataires importants tels que l'OPC (Organisateur Professionnel de Congrès) - Live by GL, le traiteur officiel du Congrès - La Truffe Noire, l'attributaire du marché informatique - Leni ou encore l'entreprise d'aménagement principale - Decoral étaient également certifiés ISO 20121 ou en cours de certification.

C'est dans le même esprit que l'organisation du Congrès en partenariat avec la Ville de Marseille a tenu à inciter les hébergements ainsi que les restaurateurs et restauratrices impliqués sur le Congrès à adopter des pratiques plus durables.



Crédits photo: Clef Verte

Un programme d'accompagnement à la certification Clef Verte ainsi que 50% de l'audit de certification ont été financés chaque année par la Ville de Marseille, sous le pilotage de l'Office Métropolitain de Tourisme et des Congrès de Marseille, à une sélection d'hôtels volontaires.

Au moment du Congrès, 17 hôtels Marseillais étaient certifiés ou en cours de certification Clef Verte, l'un des scores les plus élevés pour une ville française. Sans certification, les hôtels démontrant néanmoins une véritable politique interne en matière de développement durable ont été eux aussi valorisés.

L'accompagnement et la labellisation Ecotable (cf. partie III.4.) ont été offerts par l'organisation du Congrès aux 8 principaux restaurateurs et restauratrices pour une durée d'un an afin de leur permettre de poursuivre l'apprentissage démarré à l'occasion du Congrès notamment en termes d'approvisionnement et d'adaptation de leur carte, grâce aux conseils et adresses procurés par la plateforme "Impact par Ecotable".

impact
par écotable®

Pour les restaurateurs et restauratrices le souhaitant, un 2ème audit sur une période plus longue que celle du Congrès (2-3mois) pourra leur permettre de viser une labellisation Ecotable valide pour toute l'année.

L'organisation a également participé à la promotion de l'économie circulaire et de la réutilisation des gisements matériaux, à travers les 20 structures, entreprises ou associations en majorité locales, qui ont pu bénéficier de dons ou cessions de matériel (cf. partie III.3) à la fin du Congrès pour un volume total de 55 tonnes.



© Les Connexions



© Yohan Brandt / SAFIM

Les partenariats opérationnels ont permis de renforcer ou de créer des liens entre diverses parties prenantes locales qui pourront possiblement reproduire les actions vertueuses menées sur le Congrès.

Ainsi, la SAFIM, exploitante du Parc des Expositions Marseille Chanot, a-t-elle exprimé sa volonté de reproduire et d'améliorer lors de futurs évènements certaines des expérimentations faites à l'occasion du Congrès, notamment en matière de gestion des déchets.



© SGGIEB / MTE

V.3.

PATRIMOINE NATUREL LOCAL ET INITIATIVES TERRITORIALES

Le Congrès a été l'occasion de donner une visibilité forte et internationale au patrimoine local riche en matière de biodiversité et de pratiques de gestion durable, mais aussi à l'ensemble des actions menées par la France sur le territoire métropolitain et les territoires d'outre-mer.



© UICN / Ecodeo / Sam Hollenshead

Les 4 collectivités territoriales (la Région Provence Alpes côte d'Azur, le Département des Bouches du Rhône, la Métropole Aix-Marseille-Provence et la Ville de Marseille) ont tenu des pavillons dédiés aux actions en lien avec la biodiversité et la conservation de la nature menées sur leur territoire.

© Jean-Paul Herbecq / Département 13



© Jean-Paul Herbecq / Département 13



© David Giraud / MAMP

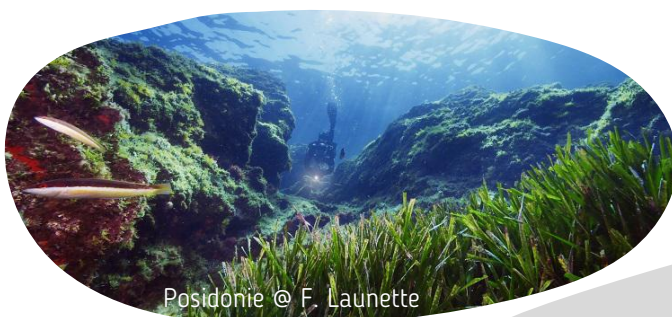


© Amélie Laurin / MTE

59 excursions ont par ailleurs été proposées aux participant.e.s leur permettant de découvrir divers parcs naturels, réserves, musées et sites remarquables en matière de biodiversité et d'écologie.



© P. Richaud



Posidonie © F. Launette

Le Pavillon France situé à l'entrée de l'Exposition UICN dans le Palais des Evénements a également mis en valeur de nombreuses initiatives durables à l'échelle des territoires locaux ainsi que plus généralement de l'ensemble des territoires de France métropolitaine et d'Outre-mer, à travers son espace d'expositions et surtout une programmation événementielle riche.

Au total, ce sont 80 événements qui ont été organisés sous l'égide du Pavillon France, pour près de 3 000 participant.e.s en présentiel et plusieurs milliers estimés en distanciel grâce à la retransmission en direct live.



© Amélie Laurin / MTE



© Amélie Laurin / MTE



© Amélie Laurin / MTE

Enfin, 2 Sommets au programme officiel du Congrès ont plus particulièrement eu pour objectif de partager et de faire naître des pratiques durables entre les collectivités territoriales au niveau national et international :

- Le 03/09, le Sommet de l'Action Locale et Territoriale de l'UICN a réuni près de 25 intervenant.e.s à travers le monde dont des président.e.s de région, des maires.se.s, des responsables de programme de l'UICN et d'autres organisations, agences gouvernementales ou universités.
- Le 08/09, le Sommet "Les collectivités territoriales et leurs réseaux en route pour la COP 15" a été organisé par l'Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe avec la présence également de président.e.s de région, de maires.se.s, de responsables de programme de l'UICN et d'autres organisations.

VI

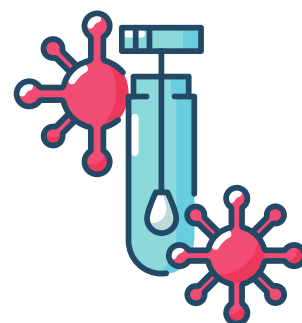
ENJEU D'INCLUSION



© Amélie Laurin / MTE

VI.1. MESURES SANITAIRES ET SÉCURITAIRES

Tenu en pleine pandémie de Covid-19, l'objectif prioritaire du Congrès en matière d'inclusion a tout d'abord été le maintien du Congrès en présentiel, dans un format hybride, et l'accessibilité pour le maximum de participant.e.s quel que soit leur pays d'origine, ceci afin que la représentativité intrinsèque à l'UICN soit garantie. La définition d'un protocole sanitaire strict et la collaboration avec les autorités sanitaires locales et nationales ont permis d'atteindre cet objectif malgré les risques rencontrés même encore dans les deux derniers mois précédant le Congrès.



Un protocole sanitaire détaillé a été validé le 13 juillet 2021 et des ajustements complémentaires ont été faits au début du mois d'août 2021 suite aux modifications apportées à la loi relative à la gestion de la crise sanitaire. L'ensemble de ces mesures a été communiqué en amont puis mis en œuvre, permettant ainsi de rassurer tous les participant.e.s sur leur possible venue en présentiel s'ils ou elles le désiraient.



Une cellule spécifique d'aide aux voyageur.se.s a été créée pour prodiguer les conseils nécessaires et répondre aux questions concernant les mesures sanitaires et les conditions d'entrée sur le territoire français.

Dans un climat incertain, et compte tenu des engagements à prendre pour lancer en production les principaux marchés et prestataires, le parti pris d'un protocole sanitaire strict a été fait, plus strict que la réglementation, permettant de faire face à une éventuelle dégradation du contexte sanitaire dans les dernières semaines du Congrès.



43 %

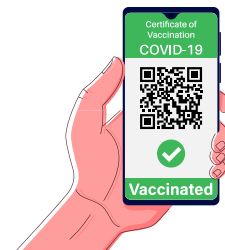
des ateliers et conférences tenus
en présentiel

57 %

des ateliers et conférences tenus dans un
format hybride (présentiel ET distanciel) ou
uniquement en distanciel

Parmi les principales mesures mises en œuvre :

- Organisation d'un lieu de quarantaine en amont du Congrès pour les délégué.e.s sponsorisé.e.s provenant de pays orange et le souhaitant.
- Contrôle du pass sanitaire aux entrées, effectué par les hôtes et hôtesses pour l'ensemble des personnes accédant au Congrès (participant.e.s, exposant.e.s, prestataires, etc.), quel que soit leur pays de provenance.
- Comptage des flux entrées-sorties en temps réel pour assurer le suivi de la jauge évènement.



- Mise en place d'un centre de test temporaire dédié aux congressistes, membres de l'organisation et prestataires, et pouvant pratiquer des tests antigéniques et RT-PCR. 1484 tests ont été réalisés dont seulement 2 positifs (0.13%) pour lesquels les mesures de prévention et de confinement ont été immédiatement prises selon les protocoles établis par les autorités de santé.

- Mesures de CO2 deux fois par jour dans l'ensemble des halls.
- Ventilation des locaux en 100% apport d'air extérieur, maintien des portes ouvertes dès que possible pour favoriser le renouvellement d'air
- Affichage et signalétique de rappels des gestes barrière, des mesures de distanciation et des sens de circulation.



- Port du masque en intérieur et extérieur et installation d'écrans plexiglass sur les comptoirs d'information / d'accueil et sur les tables de restauration en intérieur.
- Installation de 100 bornes de gel hydroalcoolique aux entrées du parc, des bâtiments et dans les circulations, et distributions de flacons de gel à tous les participant.e.s ainsi que disposition sur les tables des intervenant.e.s, des stands et aux points d'information et accueil.
- Désinfection régulière des surfaces de contact pour les participant.e.s et membres du personnel.

Ces mesures sanitaires se sont inscrites dans un cadre par ailleurs plus large visant à assurer la sécurité de l'ensemble des parties prenantes à l'événement pendant toute la durée du Congrès.

Ainsi, le Congrès a fait l'objet d'un décret « Grand Evénement » permettant de mobiliser l'ensemble des moyens nécessaires à la tenue d'un tel événement dans la plus grande sérénité.

Un dispositif adapté mobilisant les diverses entités des forces de l'ordre a pu être déployé aux entrées et sur le site. Des brigades équestres ont circulé dans les différents espaces extérieurs dans le respect de l'expérience des participant.e.s et des visiteur.se.s.



Une présence permanente d'équipes de premiers secours a été assurée par le Bataillon des Marins Pompiers de Marseille et les secouristes de la Croix Blanche qui ont travaillé en bonne coordination selon les cas avérés.

VI.2. DIVERSITÉ DES PUBLICS VISITEURS

Dans la continuité de l'enjeu d'héritage, l'inclusivité du Congrès a également consisté à s'assurer de la participation du public le plus divers possible.

Plusieurs mesures ont contribué à cela :

- La conception d'un espace dédié au grand public et groupes scolaires (cf. partie V.1.) ouvrant le Congrès à un éventail très large de visiteur.se.s. A noter par ailleurs que malgré que la fin de l'Assemblée Générale de l'UICN et la cérémonie de clôture se soient tenues le 10/09 au soir, les Espaces Générations Nature sont restés ouverts le samedi 11/09 afin d'offrir un deuxième weekend de visite aux habitant.e.s de Marseille et de sa région.
- L'implication de près de 250 porteur.se.s de projet et exposant.e.s, dans l'Exposition UICN et les Espaces Générations Nature, issus des secteurs privé, public et de la société civile.
- L'invitation, par le département des Bouches du Rhône, de divers publics à travers notamment la transmission d'information sur les conditions de visite, le financement de leur transport jusqu'au Congrès (l'entrée étant gratuite), et selon les cas l'accompagnement de la visite sur site. 65 associations, maisons du Bel-Âge et structures de soutien à des publics fragiles ont ainsi été invitées.
- De la même façon, plusieurs mesures (cf. partie IV.2.) ont permis à des publics et entités divers d'intervenir sur le Congrès grâce par exemple aux clauses sociales incluses dans les marchés, au programme de bénévolat et volontariat ou encore aux stages de découverte des missions d'accueil / orientation pour les lycéen.e.s professionnels.



© Damien Carles / MTE



© Damien Carles / MTE

Par ailleurs, les exposant.e.s et porteur.se.s de projet ont été sensibilisés, à travers les directives transmises par l'organisation, à la prise en compte des différents handicaps dans la conception de leurs espaces à en termes de circulation, de positionnement des animations et également de visuels (ex. couleurs, taille des polices).

VI.3. LABEL ÉGALITÉ GRAND ÉVÉNEMENT

Compte tenu de l'importance de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre le harcèlement et les discriminations, tant pour le MTE que pour l'UICN qui mènent des politiques actives en la matière, le Congrès a également décidé de viser l'obtention du Label Événement Égalité Femmes Hommes dans le but de renforcer l'intégration de ces enjeux, à la fois dans la préparation et dans la réalisation du Congrès.

Plusieurs documents de cadrage ont été rédigés et diffusés largement aux parties prenantes.

Ainsi, les politiques UICN en faveur de l'égalité femmes-hommes et pour la lutte contre le harcèlement et les discriminations lors des Congrès UICN ont été incluses dans tous les marchés publics et conventions de partenariat ainsi que publiées sur le site internet du Congrès.

L'engagement de la Direction du MTE en faveur de ces politiques a par ailleurs été signé par Mme Bérengère Abba, secrétaire d'état chargée de la biodiversité et diffusé aux principales parties prenantes pour relais auprès de leurs équipes.



© Amélie Laurin / MTE

Conformément à ces politiques, la parité au sein des équipes a été visée, à minima une amélioration de la mixité Femmes-Hommes de référence avant le Congrès. Ainsi, les panels d'intervenant.e.s ont été particulièrement suivis afin de s'assurer de leur parité.

Les différents prestataires ont essayé d'améliorer la parité des équipes proposées dans le cadre du Congrès, malgré que certains métiers soient très fortement genrés, dans un sens comme dans l'autre selon le type de métier.

Au global, la parité a été atteinte lors du Congrès avec une part de femmes de 46,5% pour 49,8%* (3,8% transgenre ou ne souhaitant pas répondre).

*total participants, organisation, prestataires et bénévoles hors presse, délégation française et collectivités territoriales

- La parité H/F des intervenant.e.s a été de 51% (H) / 49% (F), (0.6% transgenre ou ne souhaitant pas répondre)
- La parité H/F des participant.e.s a été de 46% (H) / 49% (F), (4,9% transgenre ou ne souhaitant pas répondre)
- La parité H/F des équipes organisatrices a été de 36% (H) / 64% (F), les femmes étant plus fortement représentées dans les métiers de gestion de projet événementiel, communication, relations client et ressources humaines.
- La parité H/F des prestataires a atteint 71% (H) / 29% (F), impactée par les métiers de l'aménagement, d'audiovisuel / IT et de sécurité fortement genrés.



© UICN / Ecodeo / Sam Hollenshead

Par ailleurs, les intervenant.e.s ont été encouragé.e.s à prendre en compte l'importance du statut et des conditions de vie des femmes dans la conception de leurs conférences et ateliers afin de présenter une vision plus paritaire et exhaustive des problématiques. Ceci, d'autant plus que l'UICN milite activement pour l'intégration de l'amélioration des conditions de vie des femmes et leur implication dans les processus décisionnels comme levier important de la préservation de la biodiversité et la mise en œuvre de modèles économiques plus vertueux et durables.

Un centre de ressources dédié au Genre et Environnement a d'ailleurs été créé à l'adresse suivante <https://genderandenvironment.org/fr/> et est régulièrement mis à jour par l'UICN. Lors du Congrès, près de 80 sessions ont intégré le rôle des femmes et leur statut dans toute ou partie de leur présentation.



© UICN / Ecodeo / Kiara Worth

Plusieurs actions de sensibilisation ont été menées envers les parties prenantes en amont du Congrès incluant notamment :

- Un mail d'information avec un dossier dédié au sujet de l'égalité Femmes-Hommes et de la lutte contre le harcèlement et les discriminations.
- Une réunion de sensibilisation et de présentation des exigences du Label Egalité Grand Événement en présence de l'AFNOR.
- La diffusion d'une boîte à outils pour lutter contre les stéréotypes de genre dans les communications visuelles, orales et écrites du Congrès.
- L'intégration de consignes spécifiques dans les directives techniques transmises aux exposant.e.s et porteur.se.s de projet ainsi que dans les guides à l'usage des participant.e.s et membres du personnel, ou encore sur la plateforme d'information dédiée aux bénévoles / volontaires.

Un dispositif d'écoute spécifique a été activé, dès la phase de préparation et pendant toute la durée du Congrès, afin de permettre à quiconque d'effectuer un signalement, quelle que soit son importance. Ce dispositif a été communiqué largement sur les différents outils de communication, notamment au dos des badges de tous les participant.e.s et membres de l'organisation / prestataires, ainsi que sur des affichages déployés aux entrées des halls et dans les locaux du personnel. Tous les signalements ont été analysés et, lorsque nécessaire, les mesures appropriées ont été prises.

Par ailleurs, certaines autres mesures spécifiques au Congrès ont été prises en faveur de l'Égalité Femmes-Hommes parmi lesquelles :

- l'aménagement de 3 salles de soins aux nourrissons permettant aux jeunes parents de participer au Congrès s'ils le souhaitent.
- la prise en compte de la pénibilité dans les uniformes des hôtesses avec le choix de chaussures à talon plat et de tenues « business casual » avec pantalon.
- le financement de 4 projets de compensation carbone ayant des co-bénéfices en matière d'amélioration des conditions de vie des femmes et de leur rôle dans la communauté (cf. partie III.5.).
- la facilitation de la visite sur le Congrès d'associations venant en aide aux femmes isolées / en difficulté.
- le don alimentaire à des associations venant en soutien aux femmes (plus de 300kg).

A l'issue des audits menés par l'organisme de certification AFNOR, sur le site du MTE à l'Arche de la Défense puis lors de l'événement à Marseille, le Congrès mondial de la nature a obtenu le Label Egalité Grand Événement qui fut remis officiellement par l'auditeur de l'AFNOR lors de la présentation « Congrès éco-responsable » sur le Pavillon France.



© Laurent Villeret / MTE

1. Bilan Carbone

2. Projets de compensation

3. Certification ISO 20121

4. Label Egalité Grand Evénement

5. Mixité Femmes-Hommes

VII.1. BILAN CARBONE

Rapport dédié à télécharger séparément.

VII.2. PROJETS DE COMPENSATION

Récapitulatif des fiches projets à télécharger séparément.

VII.3. CERTIFICATION ISO 20121



Certificat Certificate

N° 2021/94023.1

AFNOR Certification certifie que le système de management responsable mis en place par :
AFNOR Certification certifies that the responsible management system implemented by:

MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE - SG GEIB

pour l'organisation de l'événement suivant :
for the planning of the following event :

CONGRES MONDIAL DE LA NATURE DE L'UNION INTERNATIONALE DE CONSERVATION DE LA
NATURE DE MARSEILLE, DU 3 AU 11 SEPTEMBRE 2021

a été évalué et jugé conforme aux exigences requises par :
has been assessed and found to meet the requirements of.

ISO 20121 : 2012

et est déployé sur les sites suivants :
and is developed on the following locations:

MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE – SG GEIB
Grande Arche de La Défense - Tour Sequoia
FR-92055 LA DÉFENSE CEDEX
CONGRES MONDIAL DE LA NATURE DE L'UNION INTERNATIONALE DE CONSERVATION
DE LA NATURE DE MARSEILLE
PARC CHANOT
FR-13008 MARSEILLE

Ce certificat est valable à compter du (année/mois/jour)
This certificate is valid from (year/month/day)

2021-09-07

Jusqu'au
until

2021-09-11

Julien NIZRI
Directeur Général d'AFNOR Certification
Managing Director of AFNOR Certification

Ce certificat électronique, consultable sur www.afnor.org, est valide en vertu des dispositions de l'organisme. The electronic certificate only available at www.afnor.org is valid in accordance with the conditions of AFNOR, an approved AFNOR & a registered institution (SAS) N° 410 10 0000

VII.4. LABEL EGALITÉ GRAND EVÉNEMENT



Attestation

2021/92327.1

AFNOR Certification atteste que le dispositif afférent à l'égalité Femmes Hommes et mis en œuvre par l'Organisme
AFNOR Certification attests that the measures to promote equality between Women and Men taken by

**MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL GRANDS ÉVÉNEMENTS INTERNATIONAUX
BIODIVERSITÉ
(SG GEIB)**

Grande Arche de La Défense
FR-92055 LA DÉFENSE CEDEX
FRANCE

relatif à l'événement :
relating to the event:

**CONGRES MONDIAL DE LA NATURE DE L'UNION INTERNATIONALE DE CONSERVATION DE LA NATURE
DE MARSEILLE, DU 03 SEPTEMBRE 2021 au 11 SEPTEMBRE 2021**

PARC CHANOT
FR-13008 MARSEILLE

FRANCE

a été apprécié positivement en référence aux attendus du cahier des charges :
have been analysed and found to meet the specifications:

LABEL « EGALITE GRAND EVENEMENT »
Version 2

Cette attestation de labellisation
a été délivrée le :
This attestation was issued on:
(year-month-day)

2021-04-01

Cette attestation de labellisation
est valable jusqu'au :
This attestation is valid until:
(year-month-day)

2021-09-11

Julien NIZRI
Directeur Général d'AFNOR Certification
Managing Director of AFNOR Certification

CEPH F 0170 3 - 09/2016

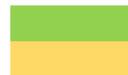
VII.5. MIXITÉ FEMMES-HOMMES

		H	F	T*	No info
Organisation	=>	35,6%	64,4%		
Benévoles /Volontaires	=>	31,9%	68,1%		
Prestataires // OPC, accueil, venue	=>	45,6%	54,4%		<i>non évalué</i>
Prestataires // Aménagement	=>	90,0%	10,0%		
Prestataires // IT_Audiovisuel	=>	88,3%	11,7%		
Prestataires // Sécurité	=>	94,6%	5,4%		
Prestataires // Restauration	=>	52,4%	47,6%		
Prestataires // Nettoyage	=>	63,0%	37,0%		
Participants	=>	46,4%	48,7%	0,1%	4,8%
<i>dont présentiel</i>		47,7%	46,6%	0,1%	5,6%
<i>dont distanciel</i>		44,7%	51,5%	0,2%	3,6%
TOTAL Congrès**		49,8%	46,5%	0,1%	3,7%

excl. media & iuch staff

* transgenre

**hors presse, collectivités territoriales et délégation FR



résultats paritaires, ie. [50-60%] pour l'un des genres H/F

résultats non-paritaires mais encourageants, ie. [60-70%] pour l'un des genres H/F

XX%

résultats fortement non-paritaires, ie. > 70% pour l'un des genres H/F